



**Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne**

**Séance du 28 novembre 2012
Avis n° 2012-11**

Avis sur le plan de gestion 2012-2016 de la Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Belval-en-Argonne (Marne)

Vu le dossier "Les Etangs de Belval-en-Argonne - Plan de gestion 2012-2016",
Vu les éléments scientifiques apportés en séance,
Après délibération lors de la séance du 28 novembre 2012,
Sur présentation de monsieur GAUDIN S., rapporteur,

Article 1 :

Le CSRPN souligne la cohérence entre les objectifs de préservation et les actions envisagées dans le plan de gestion 2012-2016 de la Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Belval-en-Argonne.
Le CSRPN émet un avis favorable sur ce plan de gestion.
Cet avis est assorti des recommandations qui figurent dans l'article 2.

Article 2 :

Le CSRPN assortit cet avis favorable des recommandations suivantes :

- Le CSRPN précise qu'un des objectifs prioritaires sur la durée du plan de gestion est le suivi des facteurs d'influence de la réserve à l'échelle du bassin versant ;
- Le CSRPN recommande la plus grande vigilance quant aux interventions sur la roselière, susceptibles de perturber fortement les espèces présentes.

Fait à Châlons-en-Champagne, le

06 FEV. 2013

Le président du CSRPN

Daniel YON